

5 – REFERENTIELS CHIEF DATA OFFICER

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 : Elaborer et piloter la stratégie d'utilisation de la donnée de l'entreprise			
A1.1. Analyse du patrimoine de données de l'entreprise	C1.1.1. Récolter et cartographier le partage de donnée externe et interne dans l'architecture des systèmes d'information en mobilisant une méthodologie de récolte statistique et des outils d'analyse de la donnée pour permettre une prise de décision éclairée et sécurisée.	ME1. Mise en situation professionnelle Les candidats doivent exposer le traitement de données d'une entreprise donnée. Il est attendu un dossier d'audit des données et des outils de traitement de l'entreprise. Le dossier doit comporter les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Un mapping complet des données récoltées - Utilisation des outils de modélisation de données agiles et collaboratifs - Définition de la stratégie d'accès aux données, identification des données critiques et leur valeur 	Le choix de l'outil de modélisation et de cartographie est pertinent et efficace en fonction de l'objectif donné Les données sont identifiées et leur valeur est mesurée Les outils utilisés sont agiles Les process de traitement de données sont optimisés et sécurisés (PCA/PRA)
	C1.1.2. Gouverner les projets liés à la donnée de façon agile en utilisant un patrimoine de données de qualité et sécurisé pour les valoriser et répondre aux objectifs de l'entreprise.		
A1.2. Organisation de la stratégie de données - Exploitation, valorisation	C1.2.1. Vérifier et exploiter la donnée de l'entreprise en définissant une stratégie de valorisation de la donnée afin d'améliorer		

et sécurisation de la donnée (data driven strategy)	l'efficacité et la capacité de création de valeur autour des données de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des outils d'exploitation des données - Mise en place des process de PCA/PRA des données - Prise en compte de l'activité de l'entreprise dans les évolutions futures au niveau de la croissance des besoins en termes de données 	La stratégie de l'entreprise est prise en compte dans l'établissement des process et dans les optimisations futures
	C1.2.2. Piloter la transformation des infrastructures en contrôlant et fiabilisant les données pour améliorer les usages et sécuriser la donnée en entreprise dans le respect de la réglementation en vigueur.		
A1.3. Amélioration/optimisation de l'efficacité des données, création de valeur autour des données	C1.3.1. Analyser la base de données à l'aide d'outils analytiques pour l'optimiser et redéfinir la stratégie de valorisation de la donnée le cas échéant.	Le candidat doit présenter son travail devant un jury de professionnels.	
	C1.3.2. Rechercher des sources de valeur en tenant compte de la stratégie et des objectifs de l'entreprise afin de transformer la donnée en levier de performance pour les activités de l'entreprise.		
	C1.3.3. Déployer et faire prospérer une culture en science de données au sein de l'entreprise afin d'anticiper et résoudre des situations critiques par une stratégie guidée par la donnée.		

Bloc de compétences 2 : Conseiller la direction de l'entreprise sur les besoins stratégiques d'évolution du SI

BC commun au BC02 du titre certifié Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information RNCP28332BC02

<p>A2.1. Veille</p> <p>Participation à des salons et des colloques professionnels</p> <p>Lecture de la presse spécialisée</p> <p>Veille juridique et réglementaire</p> <p>Rédaction et diffusion de synthèses « Etats de l'art » sur les innovations</p>	<p>C2.1. Mener une veille sur les nouveaux usages, les innovations et les opportunités de conquête de nouveaux marchés.</p>	<p>ME2.1. Mémoire à construire et à rédiger sur une thématique liée à la transformation numérique de l'entreprise.</p> <p>Il est mené sur une période de 9 mois avec des rendez-vous d'avancement régulier, un rendu final et une soutenance devant un jury mixte d'enseignants et de professionnels : à partir d'une thématique qui touche à la transformation numérique, le candidat doit définir une problématique de recherche liée à une innovation ou transformation numérique, effectuer une veille, rédiger un mémoire.</p>	<p>Diversité des sources d'information</p> <p>Qualité des synthèses</p> <p>Exhaustivité des recherches</p> <p>Qualité de l'analyse et de la réflexion</p>
<p>A2.2. Audition des décideurs/euses, utilisateurs/trices et techniciens/ennes</p> <p>Etude financière des gains et des coûts (étude d'opportunité)</p> <p>Etude technique de faisabilité</p>	<p>C2.2.1. Analyser les besoins fonctionnels auprès des utilisateurs/trices en tenant compte des priorités des managers.</p> <p>C2.2.2. Auditer les éléments techniques, organisationnels et économiques de l'entreprise.</p>	<p>ME2.2. Projet d'évolution</p> <p>Evaluation en centre sous forme de projet qui est mené sur 6 à 9 mois avec des rendez-vous d'avancement régulier, un rendu final et une soutenance devant un jury mixte d'enseignants et de professionnels :</p> <p>à partir d'une situation d'une entreprise de taille moyenne, dont le Système d'Information est très fiable mais a relativement peu évolué depuis 5 ans, sur un marché fortement concurrentiel et dans lequel apparait des « pure players » de l'Internet, le candidat doit mener une étude, rédiger un cahier des charges fonctionnel, un compte-rendu d'audit du SI et des préconisations d'évolution du SI.</p>	<p>Cohérence et clarté du cahier des charges</p> <p>Pertinence des préconisations</p> <p>Optimisation des dimensions coûts et délais</p> <p>Respect du cadre juridique et contractuel en place</p>
<p>A2.3. Proposition de solution</p> <p>Rédaction cahier des charges fonctionnel</p> <p>Présentation et argumentation auprès des décideurs</p>	<p>C2.3. Construire et argumenter une proposition de solution d'évolution du SI optimisée en termes de coût et de délais.</p>		

Bloc de compétences 3 : Aligner la politique informatique à la stratégie de l'organisation

BC commun au BC05 du titre certifié Expert en ingénierie informatique RNCP21947BC05

A3.1. Analyse et re ingénierie des processus et services métiers	C3.1. Analyser et modéliser l'architecture métier du SI en mettant à plat les processus et services métiers, en modélisant les processus métiers et en mettant en œuvre l'architecture métiers pour représenter et comprendre les flux d'information de métiers.	ME3.1. Soutenance de mémoire basée sur une problématique concrète et définie en amont, devant un jury composé d'au moins deux professionnels. Le candidat conduit une veille et une recherche bibliographique, technologique, stratégique pour proposer une politique informatique.	Les processus et services métiers sont analysés Les processus sont modélisés L'architecture métiers est définie et mise en œuvre Les référentiels d'organisation de services sont étudiés et mise en œuvre Les référentiels de maturité de l'entreprise sont étudiés et mise en œuvre
A3.2. Mise en place de référentiels et normes (gouvernance)	C3.2. Mettre en place des référentiels et normes dans l'entreprise d'après l'étude et la mise en œuvre des référentiels d'organisation de services et des référentiels de maturité de l'entreprise pour contrôler et piloter le SI de l'entreprise et assurer l'inter opérabilité des organisations.		Les SI existants sont cartographiés La faisabilité des solutions proposées est étudiée
A3.3. Rédaction du schéma directeur informatique (SDI)	C3.3. Participer à la rédaction du SDI en cartographiant les SI existants et en étudiant la faisabilité des solutions proposées pour assurer la traçabilité et le bon fonctionnement du service informatique	ME3.2. Dossier technique Dans le cadre d'une entreprise virtuelle, le candidat définit un SDI qui répond à la stratégie fixée par l'organisation.	

Bloc de compétences 4 : Accompagner et superviser l'entreprise et les collaborateurs dans la pratique et les usages de la donnée

<p>A.4.1. Organisation de l'accès aux données - Mise en place d'un système exploitable par toutes les parties prenantes de l'entreprise</p>	<p>C4.1.1. Centraliser les demandes d'usages des données de l'entreprise en étant identifié comme le contact unique par l'ensemble des collaborateurs pour faciliter les échanges de données entre les différents services.</p>	<p>M4.1. Organisation d'un workshop ou hackathon pendant lequel les candidats doivent réaliser un dossier de recommandations. Le dossier doit comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les usages nécessaires de l'entreprise - La nomination (recrutement ou formation interne) d'un référent des données (délégué à la protection des données) et identification de ses missions dans l'entreprise - La mise en place d'outils destinés à la récolte et à l'exploitation des données en masse (système BI / Big data) - La mise en place d'une documentation afin de sensibiliser les utilisateurs à l'importance des données et à l'expression de leurs besoins - La rédaction de rapports sur la gestion des données, leur structuration et leur utilisation par les parties prenantes de l'entreprise - La mise en place d'une chronologie des changements et des possibilités d'évolution des outils et des traitements de données 	<p>L'analyse de l'utilisation et des besoins de data est pertinente et exhaustive</p> <p>Le rôle et les missions du délégué à la protection des données sont bien identifiés</p> <p>La documentation de sensibilisation est adaptée à l'entreprise et aux collaborateurs</p> <p>Les rapports rédigés sont de qualité et permettent de mettre en évidence la gestion et l'exploitation des données de l'organisation</p> <p>Les solutions apportées permettent la mise en place d'évolution et d'innovation au service de la gestion des données de l'entreprise</p> <p>La législation en vigueur est prise en compte dans l'organisation de l'accès aux données</p> <p>Le stockage des données respecte la réglementation en vigueur</p>	
<p>C4.1.2. Créer un environnement big data en sélectionnant les plateformes et systèmes logiciels de business intelligence adaptés pour permettre un accès organisé aux données et à leur analyse par les différentes parties prenantes de l'entreprise.</p>	<p>A4.2. Création d'une culture de la donnée et diffusion des bonnes pratiques</p>			<p>C4.2.1. Accompagner les parties prenantes dans la transformation des usages de l'entreprise en inculquant les bonnes pratiques et une culture de projets data innovants à tous les niveaux de l'organisation pour une valorisation des données internes et externes.</p>
<p>C4.2.2. Assurer une gestion structurante des données de l'organisation en réalisant des rapports sur les données à partir des analyses effectuées pour délivrer une information de qualité et exploitable par les parties prenantes de l'entreprise.</p>	<p>A4.3. Démocratisation de l'accès aux données</p>			<p>C4.3. Promouvoir l'innovation et la culture des données dans l'entreprise en maintenant une veille active autour des usages et innovations technologiques pour définir les nouveaux usages des données clients et collaborateurs en accord avec les réglementations en vigueur.</p>

		- Des Etudes et/ou mise en place de solutions innovantes	
Bloc de compétences 5 : Manager le projet SI			
BC commun au BC01 du titre certifié Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information RNCP28332BC01			
A5.1. Mise en place et gestion du projet Planification des étapes Négociation des moyens Estimation des risques Animation d'entretiens de recrutement et de coordination Elaboration d'un plan de management de projet	C5.1.1. Planifier le projet en choisissant une organisation traditionnelle ou agile	ME5.1. Projet de management de projet SI Evaluation en centre sous forme de projet qui est mené sur 6 à 9 mois avec des rendez-vous d'avancement régulier, un rendu final et une soutenance devant un jury mixte d'enseignants et de professionnels : à partir d'une situation correspondant à un projet de choix et de déploiement d'un applicatif métier pour un service de 500 utilisateurs et correspondant à une charge globale de 300 jours hommes, le candidat doit fournir une planification du projet, une estimation des risques, une mise à jour des tableaux de bord au fur et à mesure de l'avancement, et un bilan final	Pertinence du choix d'organisation Justesse de l'estimation des charges, des délais et des couts Justesse de l'estimation des risques Qualité du plan de management de projet Cohérence et régularité du reporting Cohérence et rapidité des mesures d'ajustement Richesse du bilan et des pistes d'amélioration
	C5.1.2. Rechercher et choisir les équipes et fournisseurs en prenant en compte les besoins identifiés dans le plan de management de projet		
	C5.1.3. Assurer le suivi, le contrôle, l'avancement et le reporting du projet		
A5.2. Gestion de l'équipe projet Fixation des objectifs et des règles Suivi et formation des collaborateurs/trices	C.5.2. Manager les ressources humaines affectées au projet	ME5.2. Jeu de rôle de management Mise en situation pendant une heure à travers un jeu de rôle simulant des situations de management (entretien annuel d'évaluation avec un collaborateur, réunion d'équipe pour faire un point d'avancement sur un projet et la	Qualité et cohérence des règles et objectifs de départ Qualité de l'écoute Capacité de persuasion

Animation de réunion d'équipe

Conception et diffusion d'outils de partage et de travail collaboratif

contribution de chacun, régulation d'une situation conflictuelle avec un collaborateur manifestant de l'agressivité).

Qualité de la dynamique collective